

## PI MONTANTS DE GARANTIES APPLICABLES

article 1 LES PLAFONDS APPLICABLES AUX GARANTIES ET PRESTATIONS DE LA PROTECTION CHOISIE SONT INDIQUÉS DANS LE TABLEAU DES GARANTIES CI-DESSOUS :

GARANTIES	PLAFONDS DES GARANTIES			
	École + trajet		24h/24h – 365 jours par an	
	Scolaire SIMPLE	Scolaire PLUS	24/24 SIMPLE	24/24 PLUS
<b>INDIVIDUELLE CORPORELLE</b>				
Frais de soins complémentaires à la Sécurité sociale	Frais réels, dans la limite de 20 000 €	Frais réels, dans la limite de 30 000 €	Frais réels, dans la limite de 30 000 €	Frais réels, dans la limite de 30 000 €
Frais par acte en cas de dépassements d'honoraires	consultation médicale : 50 € chirurgie : 500 € anesthésie : 300 €	consultation médicale : 50 € chirurgie : 500 € anesthésie : 300 €	consultation médicale : 50 € chirurgie : 500 € anesthésie : 300 €	consultation médicale : 50 € chirurgie : 500 € anesthésie : 300 €
Frais de consultation de médecines douces	5 consultations dans la limite de 40 € chacune	5 consultations dans la limite de 40 € chacune	5 consultations dans la limite de 40 € chacune	5 consultations dans la limite de 40 € chacune
Frais de soins à l'étranger	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Supplément chambre particulière	25 €/j 500 € max	40 €/j 800 € max	40 €/j 800 € max	40 €/j 800 € max
Frais de transport pour soins	1 600 € (voiture particulière 0,40 €/km)	1 600 € (voiture particulière 0,40 €/km)	1 600 € (voiture particulière 0,40 €/km)	1 600 € (voiture particulière 0,40 €/km)
Prothèse dentaire provisoire (par dent)	80 €	130 €	130 €	200 €
Appareil prothétique dentaire ou d'orthodontie (par appareil)	300 €	600 €	600 €	900 €
Traitement orthodontique (après notre accord)	650 €	950 €	950 €	1 500 €
Autre prothèse (par appareil)	800 €	1 200 €	1 200 €	1 500 €
Lunettes correctrices, lentilles cornéennes	100 €	200 €	200 €	600 €
Lunettes pour amblyopes	250 €	400 €	400 €	600 €
Frais d'hébergement pour cure (par cure)	250 €	400 €	400 €	500 €
Soutien psychologique	5 consultations dans la limite de 40 € chacune	5 consultations dans la limite de 40 € chacune	5 consultations dans la limite de 40 € chacune	5 consultations dans la limite de 40 € chacune
Capital invalidité permanente*, jusqu'à	110 000 €	220 000 €	220 000 €	220 000 €
Capital décès et obsèques	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
Action sociale	oui	oui	oui	oui
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE ET DÉFENSE</b>	<b>École + Trajet</b>	<b>École + Trajet</b>	<b>École + Trajet</b>	<b>24h/24, 365 jours par an</b>
Dommages corporels et immatériels* consécutifs	100 000 000 €	100 000 000 €	100 000 000 €	100 000 000 €
Dommages matériels* et immatériels* consécutifs (par année d'assurance)	500 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
Dommages exceptionnels	7 622 450 €	7 622 450 €	7 622 450 €	7 622 450 €
- dont dommages matériels* et immatériels* consécutifs (par année d'assurance)	500 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
Dommages matériels* aux caravanes et mobil-homes	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Conduite à l'insu	9 200 €	9 200 €	9 200 €	9 200 €
Défense (par plaidoirie)	800 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
<b>STAGES OU SÉQUENCES ÉDUCATIVES EN ENTREPRISE</b>	<b>École + Trajet + Entreprise</b>			
Dommages matériels* directs	8 000 €	30 500 €	30 500 €	46 000 €
Dommages immatériels* consécutifs	400 €	1 600 €	1 600 €	2 500 €
<b>RECOURS</b>	<b>École + Trajet</b>		<b>24h/24, 365 jours par an</b>	
Honoraires d'avocat (par plaidoirie) TTC	800 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Frais de procédure	frais réels	frais réels	frais réels	frais réels
<b>ASSISTANCE</b>	<b>École + Trajet</b>		<b>24h/24, 365 jours par an</b>	
Assistance rapatriement	oui	oui	oui	oui
Assistance psychologique	non acquise	non acquise	non acquise	oui
Assistance nounou de remplacement	non acquise	non acquise	non acquise	oui
Informations par téléphone E-réputation	non acquise	non acquise	non acquise	Nombre d'appels illimités

GARANTIES	PLAFONDS DES GARANTIES			
	École + trajet		24h/24h – 365 jours par an	
	Scolaire SIMPLE	Scolaire PLUS	24/24 SIMPLE	24/24 PLUS
<b>PRESTATIONS À DOMICILE</b>				
Conduite à l'établissement d'enseignement	non acquise	25 €/j 650 € maxi	30 €/j 660 € maxi	50 €/j 1 500 € maxi
Garde à domicile de l'élève	non acquise	25 €/j 400 € maxi	30 €/j 420 € maxi	50 €/j 1 000 € maxi
École à domicile	non acquise	2 500 € max	2 500 € max	2 500 € max
Aide à la garde d'enfant (élèves de maternelle et élémentaire)	30 heures pendant 1 mois	30 heures pendant 1 mois	30 heures pendant 1 mois	30 heures pendant 1 mois
<b>GARANTIES SPÉCIFIQUES : RÈGLEMENT DE FRAIS</b>				
Perte de revenus (élèves de maternelle et élémentaire)	30 € / j maxi 10 jours	30 € / j maxi 10 jours	30 € / j maxi 10 jours	30 € / j maxi 10 jours
Coup de pouce : - frais de garderie, assistante maternelle, abonnement de transport (élèves de maternelle et d'élémentaire) - frais de cantine, frais de forfait ski (élèves de maternelle au lycée)	150 € par an	150 € par an	150 € par an	150 € par an
Forfait en cas d'hospitalisation	non acquise	25 €/j 650 € max	25 €/j 650 € max	50 €/j 1 500 € max
Frais de télévision et de wi-fi	non acquise	100 €	100 €	100 €
<b>DOMMAGES AUX BIENS</b>				
Bicyclette en cas de collision sur la voie publique et fauteuil roulant	non acquise	770 €	770 €	770 €
Vêtements et objets personnels en cas de collision sur la voie publique	non acquise	770 €	770 €	770 €
Instrument de musique	non acquise	770 €	770 €	1 530 €
Agression, Racket	non acquise	100 €	125 €	200 €
Vol du cartable, fournitures, manuels scolaires et sac d'internat	non acquise	100 € (école)	125 €	200 €
Vêtements endommagés pendant les activités scolaires	80 €	100 €	125 €	200 €
Bris accidentel de matériel loué pour activité sur neige	non acquise	non acquise	non acquise	150 €